

1. Le centre aéré d'automne en quelques mots

Le centre aéré d'automne 2026 se déroulera à la Maison de quartier du Plateau du lundi **19 octobre au vendredi 23 octobre**. Il est destiné aux enfants de 4-11 ans révolus. Les horaires sont les suivants :

Jours	Arrivée	Départ
Journées sans excursion	08h15 à 09h00	17h00 à 17h20
Journées avec excursion	08h15 à 08h45	17h00 à 17h20

Merci de respecter ces horaires ! En dehors de ces heures nous déclinons toute responsabilité. Par mesure de sécurité, l'arrivée et le départ de vos enfants doivent être annoncés à l'animateur(trice) chargé de cet accueil.



2. Conditions concernant la pré-inscription

- Priorité donnée aux enfants domiciliés sur Petit-Lancy ou dont les parents travaillent sur Petit-Lancy puis, si il reste suffisamment de place, ouverture aux enfants résidents sur d'autres communes
- Sont considérées toutes les demandes effectuées en ligne ou ultérieurement. Cependant, seul les parents qui reçoivent une facture ont leur(s) enfant(s) pré-inscrits. **La place au centre aéré n'est garantie que si le paiement de la facture est effectué avant le 7 octobre.**
- !!! Les usagers qui ont encore des **factures impayées** pour des précédentes activités, **peuvent se voir refuser une nouvelle demande d'inscription.**

3. Dates de pré-inscription

La période de pré-inscription débute le lundi 31 août à 9h00 et se termine le dimanche 6 septembre à 21h00.

- Formulaire disponible en ligne uniquement durant cette période. Passé ce délais, il est possible d'inscrire les enfants auprès du secrétariat (pendant les heures d'ouvertures).
- Permanence destinée aux personnes qui souhaitent être accompagnées pour remplir le formulaire en ligne, prévue le **mardi 08.09 (16h-18h)**. Les personnes intéressées doivent s'annoncer auprès du secrétariat.
- Les dossiers incomplets ne pourront pas être pris en considération (veiller à renseigner la totalité des champs) et à indiquer la fourchette de revenus vous concernant (au verso du formulaire).
- Le fait de renseigner le formulaire en ligne fera office de signature et vous engagera à respecter la présente procédure, notamment les points 5 et 6 relatifs aux conditions et délais d'annulation qui font occasionnellement l'objet de malentendus et de mécontentements.

4. Analyse des dossiers réceptionnés

- Respect des normes de sécurité et de la capacité d'accueil : Automne et Février (32 places sur 1 semaine) Pâques (32 places sur 2 semaines, semaine 1 que 4 jours) Eté (40 places – 4 semaines) ;
- Equité et mixité
- Situation personnelle des parents (famille monoparentale) ;
- Roulement (sur la base des statistiques de fréquentation des enfants aux différents CA) pour permettre à plus grand nombre de pouvoir participer à l'un ou l'autre des centres aérés ;
- Dans la mesure du possible, ne pas séparer les fratries en leur accordant la possibilité d'effectuer les mêmes semaines.
- Collaboration avec les autres maisons de quartier pour pouvoir être tenu informé des places disponibles sur les autres lieux et les proposer, au besoin à nos usagers.



5. Confirmation de votre inscription

La facture, que vous recevrez par courrier électronique, dans le courant de la semaine du 21 septembre 2026, fera office de confirmation d'inscription. **Toutefois, la place de votre enfant n'est garantie que si la totalité du paiement est versée avant le 7 octobre 2026.** Si votre enfant se retrouve en liste d'attente, nous ne manquerons pas de vous informer si une place venait à se libérer (**prévoir d'autres solutions au besoin mais désinscrire de la liste d'attente si vous bénéficiez d'une autre alternative**).

6. Annulation

- En cas d'annulation, le montant de CHF 20.-, par semaine annulée et par enfant, sera déduit du remboursement ou facturé en sus.
- Toute annulation à moins d'une semaine avant le début du centre aéré (soit à partir du 12.09) ne fera l'objet d'aucun remboursement sauf en cas d'urgence médicale (avec certificat envoyé au plus tard 3 jours après la demande d'annulation).
- Dès qu'une facture est émise elle fait office de confirmation d'inscription. Un désistement ou le fait de trouver une autre alternative doit être annoncé par écrit à mqplateau@fase.ch et les conditions d'annulations s'appliquent également en pareille situation.

7. Tarification

Les tarifs hebdomadaires ci-dessous comprennent : les animations, les sorties, la collation matinale, le repas de midi ainsi que le goûter de l'après-midi. Si vous inscrivez plusieurs enfants, il faut remplir 1 formulaire par enfant (car les données relatives notamment aux allergies etc sont traitées individuellement). Les montants et tarifs hebdomadaires en CHF sont listés ci-dessous pour votre information. Il est nécessaire de cocher les tarifs qui correspondent à vos revenus sur la fiche de pré-inscription.

Revenu RDU 2023		1 enfant	2 enfants	3 enfants
Moins de	30'000.-	50.-	90.-	120.-
30'001.-	à 42'000.-	60.-	110.-	150.-
42'001.-	à 54'000.-	75.-	140.-	195.-
54'001.-	à 66'000.-	90.-	170.-	225.-
66'001.-	à 84'000.-	105.-	200.-	270.-
84'001.-	à 102'000.-	130.-	250.-	360.-
102'001.-	à 138'000.-	175.-	340.-	495.-
138'001.-	à 174'000.-	215.-	420.-	615.-
174'001.-	à 210'000.-	250.-	490.-	720.-
Plus de	210'000.-	270.-	530.-	780.-

Les tarifs ci-dessus se basent sur le Revenu Déterminant Unifié du groupe familial (deux RDU pour les couples non mariés). En cas de difficulté financière, merci de contacter le pôle administratif de la MQP afin de vérifier si un arrangement pourrait être convenu.

Il n'est plus nécessaire de remettre, avec le formulaire de pré-inscription, le RDU ou votre dernier avis de taxation. Toutefois, la MQP se réserve le droit de vous demander à tout moment ces documents.

8. Demande d'information et accessibilité

Pour toute demande d'information supplémentaire, notre pôle administratif ainsi que toute l'équipe de la MQP se tiennent à votre disposition pendant les horaires d'ouverture de la maison de quartier.

Toutes les informations pratiques concernant l'organisation et le déroulement du centre aéré vous seront envoyées la semaine qui précédera le centre aéré.

8. Demande d'information et accessibilité

Pour toute demande d'information supplémentaire, notre pôle administratif ainsi que toute l'équipe de la MQP sommes à votre disposition pendant les horaires d'ouverture de la maison de quartier.